

Ville de Béthune



CADRE DE VIE

## Poursuite du déploiement du système de vidéoprotection dans l'ensemble des quar

La vidéoprotection permet de filmer la voie publique et les lieux ouverts au public.

Publié le 28 avril 2021

Depuis 2016, la Ville de Béthune a entamé un plan de déploiement de la vidéoprotection sur des zones de flux et sur des bâtiments communaux. L'objectif de la pose de ce système de vidéoprotection est de dissuader la survenue d'actes délictueux:

- > Intrusion
- > Dégradation de mobilier urbain
- > Tags



Ces caméras de vidéoprotection permettent aussi de contribuer à l'amélioration de la sécurité publique et à maintenir un climat serein tout en répondant aux attentes des Béthunois.

Les images sont enregistrées, stockées, mais visionnées uniquement sur réquisition judiciaire.

Après plusieurs phases de déploiement de caméras de vidéoprotection jusqu'en 2020, la Ville compte :

- > 61 points d'implantation (correspondant à 78 caméras) répartis dans les différents quartiers de la Ville (Gare, écoles, parcs, bâtiments municipaux...).
- > Sur ces 78 caméras, 43 sont des caméras fixes, 32 des caméras dômes (pivotent sur un axe) et 3 caméras nomades.
- > 100000 euros/an consacrés au déploiement de nouvelles caméras jusqu'en 2026

Pour cette année 2021, la Ville poursuit le déploiement de caméras de vidéoprotection. En tout, ce sont 35 nouvelles caméras, dont 2 mobiles qui vont venir compléter le système actuellement en place à Béthune. Grâce aux remontées du terrain des équipes de la Police municipale, un recensement des besoins en matière d'implantation de nouvelles caméras a été réalisé. 106 points ont ainsi été recensés dans les différents quartiers de la Ville (entrées de ville, centre-ville, écoles, futurs projets...).

Afin de finaliser et chiffrer le choix opérationnel de ces futures implantations, une étude technique aura lieu au second trimestre 2021 par le bureau d'études SNEF.

Elle permettra de prioriser le déploiement des nouvelles caméras et de choisir le bon type de caméra au bon endroit (caméra fixe, caméra dôme...).

La Ville de Béthune prévoit, pour la poursuite de ce plan de déploiement de caméras de vidéoprotection, un budget de 100000€/ an entre 2021 et 2026.